



INDEX EGALITE HOMME FEMME 2020

RMI	2020
1- Ecart de rémunération (en %)	35/40
2- Ecart d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	35/35
3- Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (en %)	15/15
4- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	0/10
	85/100